



**SERVICE DE PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL DE GUYANE  
(SPSTG)**

---

**CAHIER DES CHARGES  
CONSULTATION DE PRESTATAIRES**

---

*Programme FSE+ « Cap Prévention 2026 »*

*Priorité 4 - OS D : Accompagner les entreprises guyanaises dans leur démarche visant à améliorer les conditions de travail en vue d'accroître l'attractivité et le dynamisme économique du territoire.*

|                                         |                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Porteur du projet</b>                | SPSTG — Service de Prévention et Santé au Travail de Guyane                                                                                                                                                    |
| <b>Nature de la consultation</b>        | Appel à devis                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Lots concernés</b>                   | Lot 1 : Prévention en entreprise (animateurs prévention, TPE/PME)<br>Lot 2 : Prévention des TMS et risques de chute<br>Lot 3 : Santé mentale et Risques Psychosociaux (RPS)<br>Lot 4 : Neurofeedback dynamique |
| <b>Cadre de financement</b>             | FSE+ 2021-2027 / Priorité 4 OS D                                                                                                                                                                               |
| <b>Date limite de remise des offres</b> | 21 septembre 2026                                                                                                                                                                                              |
| <b>Contact et envoi des offres</b>      | SPSTG, À l'attention de : Chrystelle GAYE<br>Email : chrystelle.gaye@spstg.fr                                                                                                                                  |

*Un même prestataire peut répondre à plusieurs lots. Chaque lot fera l'objet d'une analyse indépendante et d'un contrat distinct.*



## **PARTIE I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### **1.1 Présentation du porteur de projet**

Le Service de Prévention et Santé au Travail de Guyane (SPSTG) est le porteur du programme « Cap Prévention 2026 », financé par le FSE+ dans le cadre du Programme Opérationnel Régional de Guyane 2021-2027 (Priorité 4 - OS D). Le SPSTG a pour mission la prévention des risques professionnels et la promotion de la santé au travail sur l'ensemble du territoire guyanais.

### **1.2 Objet et lots de la consultation**

Le SPSTG consulte des prestataires spécialisés pour quatre lots distincts :

- Lot 1 — Prévention en entreprise : déploiement d'animateurs prévention auprès des TPE/PME
- Lot 2 — Prévention des Troubles Musculosquelettiques (TMS) et du risque de chute
- Lot 3 — Prévention de la santé mentale et prévention des Risques Psychosociaux (RPS)
- Lot 4 — Neurofeedback dynamique : Accompagnement individuel de salariés

### **1.3 Cadre réglementaire et exigences FSE+**

- Règlement UE 2021/1060 (RPDC) et Règlement UE 2021/1057 (FSE+)
- Décret n°2022-608 du 21 avril 2022 fixant les règles nationales d'éligibilité
- Les prestations retenues feront l'objet d'un Contrôle de Service Fait (CSF) par la DGCOPOP de Guyane
- Les prestataires s'engagent à conserver toutes les pièces justificatives pendant 10 ans
- Déclaration sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêts requise

### **1.4 Conditions de recevabilité des offres**

Toute offre devra obligatoirement comporter :

- Lettre de motivation avec références dans le domaine concerné
- Devis détaillé HT et TTC avec décomposition par poste
- CV ou profil détaillé du ou des intervenant(s)
- Déclaration sur l'honneur d'absence de condamnation et de conflit d'intérêts
- Au moins 2 références de prestations similaires (3 dernières années)
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

### **1.5 Modalités et calendrier**

Envoi par voie électronique uniquement à : [chrystelle.gaye@spstg.fr](mailto:chrystelle.gaye@spstg.fr), objet : « Offre Cap Prévention 2026 -Lot N°2 ».

| <b>Étape</b>                      | <b>Date prévisionnelle</b>           |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| Publication du cahier des charges | Septembre 2026                       |
| Date limite de remise des offres  | 21 septembre 2026                    |
| Analyse des offres                | Dans les 02 jours suivant la clôture |
| Notification aux prestataires     | Dans les 03 jours suivant la clôture |
| Démarrage des prestations         | Octobre 2026                         |



## PARTIE II — CAHIERS DES CHARGES PAR LOT

| LOT 2                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>PRÉVENTION DES TMS ET DU RISQUE DE CHUTE</b><br/> <i>Détection précoce des situations de fragilité et accompagnement des entreprises du BTP dans la mise en place d'actions correctives</i></p> |

### 2.1 Contexte et enjeux

Les troubles musculosquelettiques (TMS) constituent la première cause de maladies professionnelles. En Guyane, les conditions climatiques et les contraintes organisationnelles exposent particulièrement les salariés du BTP aux TMS et aux risques de chute. L'amélioration de leur condition de travail est un levier direct d'attractivité et de maintien en poste. A ce titre, le SPSTG souhaite déployer des actions combinant diagnostic des postes, outils de mesure et recommandations correctives.

### 2.2 Périmètre d'intervention

- Territoire : Guyane — interventions sur sites entreprises et/ou locaux SPSTG
- Public cible : salariés du BTP exposés aux TMS et aux risques de chute
- Volume estimé : 3 000 bilans
- Format : Intervention sur sites et/ou locaux SPSTG
- Durée : octobre 2026 à Mars 2027

### 2.3 Prestations attendues

Mise à disposition **d'une solution d'évaluation prédictive**, d'équipement de mesure, d'une plateforme numérique, de la formation et du support technique et scientifique

- Identifier les entreprises et populations exposées (priorité BTP, transport, logistique)
- Réaliser des bilans individuels "risques TMS" et "risques de chute"
- Campagne de prévention sur site : ateliers gestes et postures, démonstrations, supports visuels
- Restitutions aux employeurs : préconisations concrètes d'aménagement de poste et plan d'actions
- Suivi cohorte et mesure de l'impact

### 2.4 Livrables attendus

| Livrable attendu                                | Format                           | Délai de remise                  |
|-------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Rapport des bilans individuels                  | Rapport PDF validé par le SPSTG  | Dans les 15 j après le bilan     |
| Programme des campagnes et ateliers             | Document PDF validé par le SPSTG | Avant démarrage                  |
| Feuilles d'émargement signées                   | Original papier + scan           | À chaque session                 |
| Questionnaires d'évaluation des acquis          | Formulaires + résultats agrégés  | Après chaque session             |
| Rapport d'action par entreprise + plan d'action | Rapport PDF                      | Dans les 30 j après intervention |



|                               |                      |                     |
|-------------------------------|----------------------|---------------------|
| Bilan global de la prestation | Rapport synthèse PDF | En fin de programme |
|-------------------------------|----------------------|---------------------|

## 2.5 Enveloppe budgétaire

Budget maximum alloué au Lot 2 :

Offre décomposée par type d'action : coût journée diagnostic / forfait bilan entreprise.

Frais de déplacement inclus ou présentés séparément au réel.

## 2.6 Critères de sélection

| Critère de sélection                                                                                                                     | Pondération |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Valeur technique : méthodologie, solutions innovante, qualifications des intervenants (ergonomes certifiés, formateurs IPRP), références | 40%         |
| Certification Qualiopi et/ou IPRP, qualification des formateurs                                                                          | 20%         |
| Prix : décomposition tarifaire, rapport qualité/coût                                                                                     | 25%         |
| Capacité d'intervention en Guyane : présence locale, connaissance des secteurs                                                           | 15%         |



## ANNEXES

---

### Annexe 1 — Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, agissant en qualité de  
\_\_\_\_\_ de la structure \_\_\_\_\_,  
déclare sur l'honneur :

- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive pour les infractions visées aux articles L. 8221-1 et suivants du Code du travail
- Être en règle au regard des obligations fiscales et sociales
- Ne pas être en situation de conflit d'intérêts avec le SPSTG ou ses partenaires
- Que les informations fournies dans la présente offre sont exactes et sincères
- M'engager à respecter les obligations de confidentialité liées à la nature des prestations
- Avoir pris connaissance des obligations réglementaires FSE+ et m'y conformer

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Signature et cachet :